VERSION ÉLECTRONIQUE À COMPLÉTER



- Vous pouvez télécharger la version intégrale de ce guide à partir du site de l'Inpes : www.inpes.sante.fr
- ou la commander, sous sa forme papier, auprès du service diffusion de l'Inpes : edif@inpes.sante.fr

QU'**ALLEZ-VOUS TROUVER** DANS CE DOCUMENT ?

Un support d'autoévaluation incluant :

MODE D'EMPLOI



Chaque grille thématique est structurée de la même manière. On y retrouve systématiquement les rubriques identifiées ci-dessous :

THÈME D'ANALYSE PROPOSÉ

ARGUMENTAIRE qui explique l'intérêt et les bénéfices pour votre association d'analyser ce thème.

CRITÈRE DE QUALITÉ : énoncé d'une des dimensions de la qualité.

Ce terme est explicité dans le glossaire (voir la version intégrale du guide).

PAR EXEMPLE : quelques questions et des exemples pour vous aider à répondre.

Ces indications concrètes vous seront utiles en interne pour garder une trace de vos discussions, notamment si vous analysez l'action à des moments différents.

2 VOTRE ACTION[G] S'INSCRIT DANS UNE LOGIQUE...

La promotion de la santé est une des approches qui existent dans le champ de la santé[G]. Selon la Charte d'Ottawa (1986), la promotion de la santé est un processus qui confère...

POUR VOUS AUTOÉVALUER, COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS

-- - + ++

CRITÈRE[G] 2.1 : L'ACTION FAVORISE ...

2.1.1 **Le projet reconnaît ...**

PAR EXEMPLE : *est-ce que les documents de présentation de l'action mentionnent explicitement les déterminants ? Est-ce que des objectifs de l'action visent certains de ces déterminants ? L'analyse préalable de situation interroge-t-elle ces déterminants sur le territoire ou la population concernés par l'action ?*

2.1.2 **L'action s'articule avec des niveaux complémentaires d'intervention[G]...**

PAR EXEMPLE : *avez-vous identifié les différents niveaux d'intervention : individuels, collectifs, sur les organisations, dans les lieux de vie, au niveau politique, etc. ?*

2.1.3 **L'action privilégie ...**

PAR EXEMPLE : *est-ce que l'action se positionne à partir de la question : « qu'est-ce qui crée de la santé ? » plutôt que « qu'est-ce qui fait qu'une personne est malade ? » ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE ...

AIDE MÉMOIRE : Sur quoi vous basez vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis : la réunion du xx avec untel, le document zz diffusé à..., la formation du yy sur..., l'utilisation de l'outil X avec...

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :

ÉCHELLE D'AUTO-ÉVALUATION
L'appréciation résulte de vos discussions et signifie que :

- -- vous ne remplissez pas du tout ce sous-critère ;
- - vous ne le remplissez pas suffisamment ;
- + vous le remplissez de façon satisfaisante ;
- ++ vous le remplissez parfaitement.

L'APPRÉCIATION GÉNÉRALE n'est pas la moyenne des sous-critères mais le résultat de vos discussions pour commencer à déterminer les pistes d'amélioration.

Indiquer ici vos points forts et les points que vous envisagez d'améliorer pour ce critère.



INFORMATIONS PRATIQUES

Cette page vous permet de garder en mémoire les informations générales relatives à l'utilisation des 5 grilles thématiques d'autoévaluation (p. 9 à 27) et à la construction de la démarche d'amélioration continue de la qualité[G] dans votre association[G].

Elle est à compléter pour chaque action autoévaluée.

■ ASSOCIATION / COMITÉ / ÉTABLISSEMENT... :

■ ACTION[G] ANALYSÉE

- Intitulé de l'action :
- Date ou période de réalisation de l'action :

■ RÉALISATION DE L'AUTOÉVALUATION

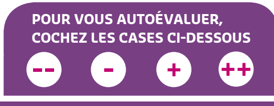
- Nom de la personne « référente » :
- Fonction :

Il s'agit de la personne chargée de coordonner la démarche d'autoévaluation. Selon le choix de l'association, peuvent être concernés par ce rôle : le coordinateur de l'action, une personne de l'équipe ayant participé à l'action, le président, le directeur, etc.

- Date (ou période de réalisation de l'action) concernée par l'autoévaluation :
- Date de l'autoévaluation : / /
- Dates des précédentes autoévaluations réalisées pour la même action à l'aide de ce guide :

① LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE GARANTIT UN CADRE FAVORABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS[G] DE QUALITÉ[G] EN PROMOTION DE LA SANTÉ[G].

De nombreux organismes de nature et de statut différents, publics ou privés, mènent des actions de promotion de la santé. Parmi eux, les associations[G] sont particulièrement nombreuses. Elles sont porteuses de valeurs spécifiques qui donnent sens et structurent leurs projets, leur fonctionnement et leur organisation. Le mode d'organisation associatif est une forme particulièrement favorable pour assurer la participation des populations puisqu'il croise organisation, élaboration, expression et défense des intérêts des citoyens/usagers.
La recherche de cohérence entre l'action, les principes et le fonctionnement de l'association traduit sa volonté d'améliorer régulièrement la qualité de ses actions. Cette cohérence permet d'assurer l'adhésion et le soutien des différentes personnes impliquées (salariés, adhérents, administrateurs, etc.), de favoriser le respect du positionnement choisi et la compréhension par les autres acteurs (autres associations, financeurs, pouvoirs publics).



CRITÈRE[G] 1.1 : VOTRE ASSOCIATION EST ORGANISÉE POUR QUE L'ENSEMBLE DE SES ACTEURS ENGAGÉS DANS LES ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ ADHÈRENT AUX PRINCIPES ET VALEURS DE PROMOTION DE LA SANTÉ.

1.1.1 **Votre association donne à l'ensemble de ses acteurs (bénévoles, salariés, administrateurs) la possibilité de comprendre ses buts et de situer les actions qu'elle mène dans le champ de la promotion de la santé.** ◯ ◯ ◯ ◯

PAR EXEMPLE : *existe-t-il un « dispositif » d'accueil des nouveaux arrivants (réunion, tutorat, formation, etc.) explicitant les valeurs fondatrices de l'association et les modèles et références auxquels elles renvoient ? Les documents diffusés en interne (journal, newsletter, etc.) abordent-ils ces sujets ?*

1.1.2 **Votre association prévoit des temps de réflexion collective sur les principes de promotion de la santé.** ◯ ◯ ◯ ◯

PAR EXEMPLE : *est-ce que ces sujets font l'objet de réunions spécifiques ? Ces thèmes sont-ils inscrits à l'ordre du jour du conseil d'administration, de l'assemblée générale, des journées annuelles d'échanges ? Sont-ils abordés en réunion d'équipe ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 1.1 ◯ ◯ ◯ ◯

AIDE MÉMOIRE : Sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis : la réunion du xx avec untel, le document zz diffusé à..., la formation du yy sur..., l'utilisation de l'outil X avec...



CRITÈRE 1.1

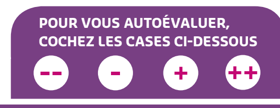
POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :







LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE GARANTIT UN CADRE FAVORABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS DE QUALITÉ EN PROMOTION DE LA SANTÉ.



CRITÈRE[G] 1.2 : VOTRE ASSOCIATION DÉVELOPPE UNE POLITIQUE GLOBALE D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ.

1.2.1 **Votre association définit un ensemble d'orientations et de mesures pour améliorer la qualité et l'inscrit dans ses priorités.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que la dimension qualité figure explicitement dans les axes stratégiques de votre association ? Est-ce qu'il existe une « politique » d'amélioration de la qualité ?*

1.2.2 **Votre association met en place des initiatives concrètes et régulières pour l'amélioration de la qualité.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *différents éléments peuvent en témoigner comme l'identification d'une personne référente en charge de la qualité, l'existence de réunions et/ou de documents sur ce sujet, des bilans réguliers, etc.*

1.2.3 **Les démarches d'évaluation[G] font partie du fonctionnement courant de votre association qui veille à la prise en compte des résultats.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que les évaluations ou autoévaluations[G] sont régulières et planifiées ? Les résultats sont-ils diffusés et discutés en interne ? Quels sont les outils d'évaluation connus ou élaborés ? Comment sont-ils mis à disposition en interne ? Des temps de mutualisation sont-ils organisés pour intégrer les constats et améliorer les actions ou les procédures ?*

1.2.4 **Votre association communique régulièrement des informations relatives à la qualité de ses activités[G].** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que votre association communique sur la mise en place de la démarche qualité[G] ? Votre association communique-t-elle, auprès de différents publics, sur l'évaluation de la qualité de ses actions via des réunions, dans des bulletins d'information, des colloques, des revues, etc. ?*

1

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 1.2 ○ ○ ○ ○

AIDE MÉMOIRE : Concrètement, sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis.



CRITÈRE 1.2

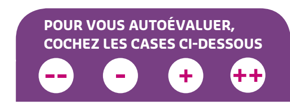
POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :







LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE GARANTIT UN CADRE FAVORABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS DE QUALITÉ EN PROMOTION DE LA SANTÉ.



CRITÈRE[G] 1.3 : LE PARTENARIAT EST FONDÉ SUR LA CONNAISSANCE MUTUELLE DES VALEURS ET ACTIONS DE CHAQUE ACTEUR.

1.3.1 **Votre association explicite aux partenaires, notamment institutionnels, les valeurs qui fondent son action et propose d'y faire référence dans les documents contractuels.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que les valeurs associatives (primauté de la personne, non lucrativité, caractère participatif, rôle de veille et d'innovation) sont mentionnées dans les documents transmis par l'association ? Ces thèmes sont-ils abordés lors des réunions de travail avec les partenaires ? Est-ce que la référence aux valeurs est intégrée dans les conventions ?*

1.3.2 **Votre association communique sur ses pratiques et ses actions pour informer les partenaires concernés par un même territoire, une même population ou une même thématique et mutualiser ainsi des expériences.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *diffusez-vous les bilans de l'action ? Votre association est-elle membre de réseaux ? Organisez-vous ou participez-vous à des journées, des colloques locaux ou thématiques ? Contribuez-vous à la rédaction d'articles ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 1.3 ○ ○ ○ ○

AIDE MÉMOIRE : Concrètement, sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis.

1



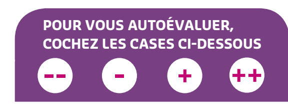
CRITÈRE 1.3

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :





1 LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE GARANTIT UN CADRE FAVORABLE POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS DE QUALITÉ EN PROMOTION DE LA SANTÉ.



CRITÈRE[G] 1.4 : LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION PERMET LA MOBILISATION DES COMPÉTENCES[G] ET DES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR LES ACTIONS DE PROMOTION DE LA SANTÉ.

1.4.1 **L'association définit des modalités de recrutement des salariés et de sollicitation de bénévoles en fonction de ses axes stratégiques et de ses actions, et structure une politique de formation globale pour renforcer les compétences.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *existe-t-il des profils de postes, un plan de formation ou des entretiens individualisés pour évaluer les besoins de formation ?*

1.4.2 **Votre association organise une actualisation des données scientifiques et pratiques pour argumenter et mettre en place ses actions.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que vous disposez d'un système de veille documentaire ? Avez-vous identifié des centres ressources ? Avez-vous constitué ou connaissez-vous des bases de données d'outils et d'activités ? Organisez-vous ou participez-vous régulièrement à des journées d'échanges ?*

1.4.3 **L'association est en capacité d'estimer, de budgétiser, de solliciter et de rendre compte des moyens financiers nécessaires à la réalisation de l'action.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *cela peut se traduire notamment par l'identification d'une personne référente sur les questions budgétaires et administratives, par l'existence d'un budget prévisionnel de l'action intégré au budget global de l'association, etc.*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 1.4 ○ ○ ○ ○

AIDE MÉMOIRE : Concrètement, sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis.



CRITÈRE 1.4

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :

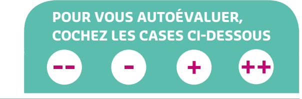




Si vous le souhaitez, vous pouvez compléter par des CRITÈRES COMPLÉMENTAIRES spécifiques à votre association.

2 VOTRE ACTION S'INSCRIT DANS UNE LOGIQUE DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET S'APPUIE SUR LES PRINCIPES ET LES VALEURS SPÉCIFIQUES À CETTE APPROCHE.

La promotion de la santé est une des approches qui existent dans le champ de la santé. Selon la Charte d'Ottawa (1986), la promotion de la santé est un processus qui confère aux individus et aux populations les moyens d'accroître leur contrôle sur les déterminants de santé, d'agir sur leur environnement ou d'évoluer avec celui-ci pour maintenir ou améliorer leur état de santé. Les déterminants de santé sont l'ensemble de facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent l'état de santé d'individus ou de populations. La participation des personnes et des populations est essentielle dans toute action de promotion de la santé.



CRITÈRE 2.1 : L'ACTION FAVORISE UNE APPROCHE GLOBALE ET POSITIVE DE LA SANTÉ.

2.1.1 **Le projet reconnaît l'existence de multiples déterminants de santé.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que les documents de présentation de l'action mentionnent explicitement les déterminants ? Est-ce que des objectifs de l'action visent certains de ces déterminants ? L'analyse préalable de situation interroge-t-elle ces déterminants sur le territoire ou la population concernés par l'action ?*

2.1.2 **L'action s'articule avec des niveaux complémentaires d'intervention, tenant compte de ces déterminants.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *avez-vous identifié les différents niveaux d'intervention : individuels, collectifs, sur les organisations, dans les lieux de vie, au niveau politique, etc. ?*

2.1.3 **L'action privilégie une approche positive de la santé incluant notamment les facteurs protecteurs et n'est pas exclusivement fondée sur le risque ou la maladie.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que l'action se positionne à partir de la question : « qu'est-ce qui crée de la santé ? » plutôt que « qu'est-ce qui fait qu'une personne est malade ? » ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 2.1 ○ ○ ○ ○

AIDE MÉMOIRE : Sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis : la réunion du xx avec untel, le document zz diffusé à..., la formation du yy sur..., l'utilisation de l'outil X avec...



CRITÈRE 2.1

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :



2 VOTRE ACTION S'INSCRIT DANS UNE LOGIQUE DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET S'APPUIE SUR LES PRINCIPES ET LES VALEURS SPÉCIFIQUES À CETTE APPROCHE.

POUR VOUS AUTOÉVALUER, COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS

-- - + ++

CRITÈRE[G] 2.2 : L'ACTION EST ORIENTÉE VERS LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ[G].

2.2.1 **Les avantages et désavantages que l'action est susceptible d'apporter aux populations bénéficiaires sont estimés.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que l'action ne risque pas de creuser des écarts entre groupes ou d'aggraver la stigmatisation de certains d'entre eux ? Est-ce que vous avez envisagé les possibles effets contraires ou indésirables des interventions ?*

2.2.2 **Les choix des objectifs, des méthodes et des activités[G] et leurs réajustements éventuels au cours de l'action intègrent la question des inégalités sociales de santé.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que les messages sont appropriables et largement accessibles ? Tenez-vous compte des éventuelles barrières liées à la communication (culture, langage) ou à l'environnement social, physique et économique ? L'action s'adresse-t-elle à tous tout en portant une attention plus particulière à ceux qui en ont le plus besoin (accompagnement et accès au droit, etc.) ? Vous assurez-vous régulièrement que ceux-ci participent effectivement à l'action et n'abandonnent pas en cours de route ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 2.2 ○ ○ ○ ○

AIDE MÉMOIRE : Concrètement, sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis.

2

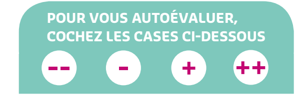
CRITÈRE 2.2

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :





VOTRE ACTION S'INSCRIT DANS UNE LOGIQUE DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET S'APPUIE SUR LES PRINCIPES ET LES VALEURS SPÉCIFIQUES À CETTE APPROCHE.



CRITÈRE 2.3 : L'ACTION PRIVILÉGIE LE RENFORCEMENT DES RESSOURCES PERSONNELLES ET SOCIALES DES POPULATIONS.

2.3.1 L'action est respectueuse des personnes et attentive à leurs croyances, comportements et habitudes. Elle exclut toute forme de jugement, de stigmatisation ou de culpabilisation. ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *les messages et supports sont-ils adaptés aux populations ? Les stratégies d'intervention ne sont pas basées sur la menace ou l'usage de la peur.*

2.3.2 L'action comprend des activités visant à renforcer la capacité/le pouvoir d'agir (empowerment) des individus et populations concernés en favorisant la prise de conscience, le développement des connaissances et des compétences psychosociales. ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *des objectifs éducatifs et des activités spécifiquement centrés sur le développement de ces capacités figurent-ils dans le projet ?*

2.3.3 L'action comprend des activités qui s'appuient sur les ressources des personnes ou des populations et les valorisent. ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que l'action s'appuie sur les savoirs et expériences des personnes/populations ? Quelle place est donnée à l'autosupport, aux groupes d'échanges de savoirs et de pratiques, à la transmission intergénérationnelle ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 2.3 ○ ○ ○ ○

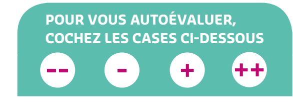
AIDE MÉMOIRE : Concrètement, sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis.



CRITÈRE 2.3

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :





CRITÈRE G 2.4 : L'ACTION SE FONDE SUR LA PARTICIPATION DES POPULATIONS CONCERNÉES.

2.4.1 La construction méthodologique de l'action prévoit des modalités, des techniques et des outils permettant de recueillir l'avis des populations concernées ou de leurs représentants.

○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *pouvez-vous lister les techniques et les outils prévus à cet effet et décrire leur utilisation effective ? On notera toutefois que le recueil d'avis des populations est incontournable mais qu'il ne suffit pas pour parler véritablement de participation.*

2.4.2 La participation des populations concernées est favorisée à toutes les étapes de l'action et il est prévu d'apprécier le degré de cette participation tout au long de l'action.

○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-il possible de repérer des temps de consultation, de co-construction et de restitution lors des différentes phases de l'action ? Pour apprécier la participation, on peut par exemple s'intéresser au nombre de personnes participant aux réunions et aux événements organisés, à l'assiduité, à la diversité, à la représentativité, aux formes et aux contenus des contributions, à la satisfaction, etc.*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 2.4 ○ ○ ○ ○

AIDE MÉMOIRE : Concrètement, sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis.



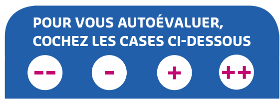
CRITÈRE 2.4

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :

Si vous le souhaitez, vous pouvez compléter par des CRITÈRES COMPLÉMENTAIRES spécifiques à votre association.

3 L'ACTION[G] EST BASÉE SUR UNE ANALYSE DE SITUATION GLOBALE, STRUCTURÉE ET FORMALISÉE.

L'analyse de la situation est un temps essentiel dans la mise en place de l'action. Elle a pour objectif d'appréhender une situation dans sa globalité, de mieux comprendre un phénomène de santé[G] et ses déterminants[G], d'interroger les comportements et les représentations de chacun. L'analyse de la situation permet de prendre des décisions sur les orientations de l'action, elle justifie le choix de priorités et des objectifs. Les éléments issus de cette analyse servent à l'élaboration de l'évaluation[G].



CRITÈRE[G] 3.1 : L'ANALYSE DE SITUATION PORTE SUR LE CONTEXTE DANS SA GLOBALITÉ.

3.1.1 **Les caractéristiques des populations concernées, en lien avec le besoin[G] exprimé, sont décrites et prises en compte dans l'action.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *avez-vous recueilli, directement par des enquêtes auprès des populations ou indirectement (publications, etc.), des données sur leurs caractéristiques : habitudes culturelles, modes de vie, règles sociales, représentations ? Pour les actions en direction des professionnels, par exemple des formations, a-t-on pris en compte l'expérience professionnelle, le lieu d'exercice, les contraintes réglementaires, les formations suivies, etc. ?*

3.1.2 **L'environnement des personnes concernées par l'action est décrit et pris en compte.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *l'environnement peut être le lieu de vie, le territoire, le cadre professionnel, l'accessibilité aux services et aux ressources, le cadre de contraintes (horaires, coûts des transports, garde d'enfant, etc.), le milieu d'intervention (école, hôpital, prison, etc.).*

3.1.3 **Les informations issues d'expériences du même type (forces et faiblesses) sont prises en compte dans l'action.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *ce recueil se fait aussi bien dans la littérature qu'auprès des professionnels et des populations. Les évaluations de ces actions apportent des éléments utiles pour la compréhension du phénomène et pour étudier la faisabilité du futur projet.*

3.1.4 **L'action est mise en perspective avec les priorités définies par les politiques publiques (locales, régionales, nationales, internationales).** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *avez-vous identifié les organismes en charge de la définition des politiques et pris connaissance de leurs priorités (plans nationaux, plan régional de santé publique, orientations définies par les collectivités territoriales, l'Assurance maladie, etc.) ?*

3.1.5 **Les enjeux, issus des rapports entre les différents acteurs concernés par l'action sont identifiés sur le territoire.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *avez-vous observé et identifié les stratégies d'acteurs, les résistances ou conflits, les alliances, les relations entre acteurs et institutions, etc. ? Prenez-vous en compte les enjeux explicites mais aussi implicites ? Avez-vous utilisé des outils pour formaliser vos observations (diagrammes, cartes, etc.) ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 3.1 ○ ○ ○ ○

AIDE MÉMOIRE : Sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis : la réunion du xx avec untel, le document zz diffusé à..., la formation du yy sur..., l'utilisation de l'outil X avec...

3



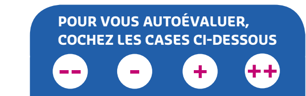
CRITÈRE 3.1

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :





L'ACTION EST BASÉE SUR UNE ANALYSE DE SITUATION GLOBALE, STRUCTURÉE ET FORMALISÉE.



CRITÈRE[G] 3.2 : L'ANALYSE DE SITUATION S'INTÉRESSE AUX BESOINS[G], AUX DEMANDES[G] ET AUX ATTENTES[G] DES DIFFÉRENTS ACTEURS DU PROJET.

3.2.1 **Les porteurs de l'action ont recherché dans la littérature spécialisée des données quantitatives et/ou qualitatives attestant l'existence de ces besoins.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *avez-vous sollicité des centres ressources sur le sujet et/ou consulté des bases de données sur Internet ? Une analyse et une synthèse ont-elles été réalisées ?*

3.2.2 **L'analyse de la situation s'appuie sur une concertation qui porte une attention particulière à l'expression des demandes et des attentes des populations concernées par l'action, ou leurs représentants.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *quelles sont les modalités utilisées pour cette concertation : enquêtes, entretiens individuels ou collectifs, observations, techniques participatives de diagnostic, arbres à problèmes et à solutions, focus group, etc. ?*

3.2.3 **L'analyse de situation est partagée avec l'ensemble des participants à l'action.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que le groupe de travail est composé de professionnels, d'institutionnels mais aussi des populations concernées ? Sous quelle forme est communiquée cette analyse (par écrit et/ou présentée oralement) ?*

3.2.4 **L'analyse de situation porte autant sur les ressources et les potentiels des populations que sur les manques et les difficultés.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *les savoir-faire sont-ils identifiés ainsi que les lieux ressources ? Les stratégies déjà mises en place sont-elles repérées ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 3.2 ○ ○ ○ ○

AIDE MÉMOIRE : Concrètement, sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis.



CRITÈRE 3.2

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :

3 L'ACTION EST BASÉE SUR UNE ANALYSE DE SITUATION GLOBALE, STRUCTURÉE ET FORMALISÉE.

POUR VOUS AUTOÉVALUER, COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS

-- - + ++

CRITÈRE[G] 3.3 : L'ANALYSE DE SITUATION ÉVALUE LES RESSOURCES MOBILISABLES.

3.3.1 **Les moyens nécessaires à l'analyse de situation sont quantifiés.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que le budget prévisionnel intègre cette phase ? Le temps de travail nécessaire est-il évalué ?*

3.3.2 **L'analyse de situation porte sur l'ensemble des ressources (pas uniquement financières) mobilisables pour l'action auprès des différents acteurs et dispositifs.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *avez-vous repéré les appels à projets existants ? Avez-vous recherché les diverses sources possibles de financements (publics ou privés) ? Avez-vous identifié les partenaires potentiels pouvant rejoindre le projet ?*

3.3.3 **La légitimité et les compétences[G] de l'association[G] pilote de l'action sont explicites dans les documents descriptifs de l'action, partagées et reconnues par l'ensemble des partenaires.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que les expériences de l'association, les compétences de l'équipe, les partenariats établis sont précisés dans les documents relatifs à l'action ?*

3.3.4 **Les ressources mobilisables sont pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles afin de garantir la diversité et la complémentarité des points de vue.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *les domaines de compétences des intervenants de l'association sont-ils connus ? Les informations sont-elles régulièrement mises à jour ? Si besoin, l'association fait-elle appel à des ressources extérieures complémentaires ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 3.3 ○ ○ ○ ○



AIDE MÉMOIRE : Concrètement, sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis.



CRITÈRE 3.3

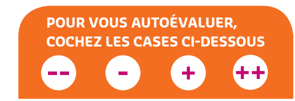
POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :

Si vous le souhaitez, vous pouvez compléter par des CRITÈRES COMPLÉMENTAIRES spécifiques à votre association.

3

4 L'ACTION[G] EST PLANIFIÉE SUR LA BASE D'UN ENSEMBLE COHÉRENT D'OBJECTIFS DÉFINIS, DE MÉTHODES ARGUMENTÉES ET DE RESSOURCES IDENTIFIÉES.

Une démarche de planification globale permet de concevoir l'organisation détaillée de l'action. Elle précise les objectifs et les activités[G] concrètes à mettre en œuvre pour les atteindre. Elle identifie les ressources à mobiliser. La planification prévoit l'évaluation[G].



CRITÈRE[G] 4.1 : LES OBJECTIFS EXPRIMENT LE LIEN ENTRE LES ÉLÉMENTS REPÉRÉS DANS L'ANALYSE DE LA SITUATION ET LES STRATÉGIES D'INTERVENTION[G] MISES EN ŒUVRE.

4.1.1 **Les objectifs de l'action expriment clairement les effets attendus auprès des populations spécifiquement identifiées.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que la formulation des objectifs intègre bien cette dimension ?*

4.1.2 **Les objectifs de l'action sont le support de la définition des stratégies d'intervention et de l'évaluation mise en œuvre.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *utilisez-vous des outils et modèles (arbre d'objectifs, cadre logique, etc.) pour vérifier la cohérence entre objectif général, objectifs spécifiques et activités ? Est-ce que l'évaluation fait clairement référence aux objectifs retenus ?*

4.1.3 **Les objectifs de l'action sont mesurables, réalistes et définis dans le temps et dans l'espace.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *la formulation des objectifs intègre-t-elle des éléments précis portant sur la population, la durée, le territoire, la quantification ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 4.1 ○ ○ ○ ○

AIDE MÉMOIRE : Sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis : la réunion du xx avec untel, le document zz diffusé à..., la formation du yy sur..., l'utilisation de l'outil X avec...



CRITÈRE 4.1

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :



4 L'ACTION EST PLANIFIÉE SUR LA BASE D'UN ENSEMBLE COHÉRENT D'OBJECTIFS DÉFINIS, DE MÉTHODES ARGUMENTÉES ET DE RESSOURCES IDENTIFIÉES.



CRITÈRE[G] 4.2 : LES MÉTHODES ET LES OUTILS D'INTERVENTION SONT ADAPTÉS AUX OBJECTIFS.

4.2.1 Les méthodes d'intervention et les outils choisis ont fait leur preuve dans des actions similaires, ou à défaut, font l'objet d'une démarche expérimentale visant à documenter leurs intérêts et leurs effets. ◯ ◯ ◯ ◯

PAR EXEMPLE : *le choix des méthodes et des outils est-il justifié à partir d'exemples et d'expériences précis et évalués ? S'ils sont novateurs, un protocole d'observation et de validation basé sur des indicateurs[G] d'évaluation est-il prévu ?*

4.2.2 Les méthodes et les outils d'intervention sont construits en concertation avec les populations concernées par l'action. ◯ ◯ ◯ ◯

PAR EXEMPLE : *est-ce que des représentants des populations concernées participent aux groupes de travail ? Des propositions leur sont-elles présentées pour avis ? Des pré-tests/post-tests sont-ils réalisés ?*

4.2.3 Les méthodes d'intervention et l'utilisation des outils sont décrites avec précision. ◯ ◯ ◯ ◯

PAR EXEMPLE : *figurent-elles dans les documents de présentation de l'action ? Existe-t-il des fiches descriptives ou des check-lists sur lesquelles s'appuient les intervenants ? Les interventions sont-elles travaillées lors de réunions spécifiques ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 4.2	◯ ◯ ◯ ◯

AIDE MÉMOIRE : Concrètement, sur quoi vous basez vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis.



CRITÈRE 4.2

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :



4 L'ACTION EST PLANIFIÉE SUR LA BASE D'UN ENSEMBLE COHÉRENT D'OBJECTIFS DÉFINIS, DE MÉTHODES ARGUMENTÉES ET DE RESSOURCES IDENTIFIÉES.

POUR VOUS AUTOÉVALUER, COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS

-- - + ++

CRITÈRE[G] 4.3 : LE BUDGET PRÉVISIONNEL EST DÉFINI.

4.3.1 **Les moyens nécessaires à l'analyse de la situation, la planification, la réalisation et l'évaluation de l'action apparaissent dans le budget.** ○ ○ ○ ○

4.3.2 **Le budget s'appuie sur un chiffrage détaillé, une appréciation réaliste et globale des coûts.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *le budget détaillé est-il établi en référence à d'autres actions et/ou à des coûts moyens ?*

4.3.3 **Les financements à solliciter sont déterminés.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *les sources de financement potentielles, les calendriers et les modalités de dépôt des dossiers de subvention sont-ils connus ? La préparation des dossiers correspondants est-elle planifiée ? Les conséquences d'un financement partiel sont-elles anticipées ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 4.3 ○ ○ ○ ○

AIDE MÉMOIRE : Concrètement, sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis.

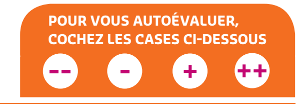
CRITÈRE 4.3

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :





L'ACTION EST PLANIFIÉE SUR LA BASE D'UN ENSEMBLE COHÉRENT D'OBJECTIFS DÉFINIS, DE MÉTHODES ARGUMENTÉES ET DE RESSOURCES IDENTIFIÉES.



CRITÈRE[G] 4.4 : L'ÉVALUATION EST PRÉVUE, STRUCTURÉE ET SES RÉSULTATS COMMUNIQUÉS.

4.4.1 **L'évaluation est intégrée dans le projet dès sa conception.** ◯ ◯ ◯ ◯

PAR EXEMPLE : *le document de présentation de l'action comporte-t-il une rubrique sur l'évaluation ? Consacrez-vous un temps suffisant à ce sujet et ce, dès les premières réunions ?*

4.4.2 **Les objectifs, les questions évaluatives, les méthodes, les responsabilités et le calendrier de l'évaluation sont définis.** ◯ ◯ ◯ ◯

PAR EXEMPLE : *avez-vous rédigé un « protocole » d'évaluation explicitant ce que vous envisagez d'évaluer et comment ? Avez-vous constitué un groupe chargé de l'évaluation ?*

4.4.3 **L'évaluation prend en compte les personnes ou populations concernées par l'action.** ◯ ◯ ◯ ◯

PAR EXEMPLE : *est-ce qu'elle porte au minimum sur la satisfaction des personnes ou populations ? Cherchez-vous à développer une approche participative pour réaliser l'évaluation ?*

4.4.4 **L'évaluation porte sur les résultats auprès des populations concernées.** ◯ ◯ ◯ ◯

PAR EXEMPLE : *est-ce que certaines questions évaluatives abordent ce point ?*

4.4.5 **Les conclusions sont diffusées à tous les acteurs, y compris les populations concernées.** ◯ ◯ ◯ ◯

PAR EXEMPLE : *on peut s'en assurer en consultant le plan de diffusion (prévu ou réalisé), en regardant les supports de communication utilisés, etc.*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 4.4 ◯ ◯ ◯ ◯

4

AIDE MÉMOIRE : Concrètement, sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis.



CRITÈRE 4.4

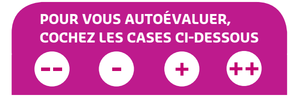
POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :



Si vous le souhaitez, vous pouvez compléter par des CRITÈRES COMPLÉMENTAIRES spécifiques à votre association.

5 L'ANIMATION ET LA GESTION DE L'ACTION[G] S'APPUIENT SUR DES MÉTHODES, DES COMPÉTENCES[G] ET DES RESPONSABILITÉS DÉTERMINÉES QUI PERMETTENT LA RÉALISATION EFFECTIVE ET OPTIMALE DE L'ACTION.

La phase de mise en œuvre de l'action implique la mobilisation des ressources et compétences adéquates pour la réalisation des différentes étapes prévues. Un suivi organisé et régulier permet des réajustements si nécessaire.



CRITÈRE[G] 5.1 : L'ORGANISATION DE L'ACTION REND LISIBLE LA DÉFINITION DES RESPONSABILITÉS DE CHACUN ET LE PÉRIMÈTRE DES COLLABORATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE.

5.1.1 **La ou (les) personne(s) ressource(s) mobilisée(s) pour l'action est (sont) clairement identifiée(s) et dispose(nt) des compétences[G] adaptées pour la mise en place de l'action.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que la désignation a été officialisée (en réunion, par courrier) ? Existe-t-il une liste nominative des personnes impliquées ? Est-elle diffusée ?*

5.1.2 **La conduite de l'action favorise la synergie de tous les acteurs en s'appuyant à la fois sur leurs compétences, mais aussi sur la capacité du chef de projet à faciliter leur mobilisation.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce qu'il y a une dynamique participative pour le pilotage ? Est-ce que l'on mesure cette participation ? Est-ce que le leadership est bien identifié ?*

5.1.3 **Les collaborations autour de l'action sont définies et font l'objet d'accords formalisés.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *existe-t-il des courriers, des conventions de partenariat, une charte commune, etc. ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 5.1 ○ ○ ○ ○

AIDE MÉMOIRE : Sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis : la réunion du xx avec untel, le document zz diffusé à..., la formation du yy sur..., l'utilisation de l'outil X avec...

5



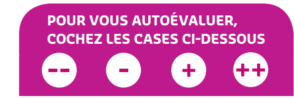
CRITÈRE 5.1

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :





L'ANIMATION ET LA GESTION DE L'ACTION S'APPUIENT SUR DES MÉTHODES, DES COMPÉTENCES ET DES RESPONSABILITÉS DÉTERMINÉES QUI PERMETTENT LA RÉALISATION EFFECTIVE ET OPTIMALE DE L'ACTION.



CRITÈRE[G] 5.2 : LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE AUTOUR DE L'ACTION EST ORGANISÉE ET RECONNUE SATISFAISANTE PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS.

5.2.1 **Des temps de concertation et de coordination dédiés à la conduite de l'action sont prévus et formalisés et ce, dès la conception de l'action.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *existe-t-il un groupe de pilotage, des réunions régulières, des comptes rendus diffusés ?*

5.2.2 **Le chef de projet met à disposition des différents acteurs impliqués les documents de référence actualisés en fonction de l'évolution de l'action (état des lieux, ressources, calendrier, bilans...).** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *avez-vous prévu (ou réalisé) des envois par courrier ? Les documents sont-ils accessibles via informatique ou sur un site Internet ?*

5.2.3 **Pour la communication externe, il est clairement défini qui est informé de l'action, sur quels aspects, à quel moment, de quelle manière et par qui.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que ce point est inscrit à l'ordre du jour des réunions ? Existe-t-il un plan de communication, un plan de diffusion des documents ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 5.2 ○ ○ ○ ○

AIDE MÉMOIRE : Concrètement, sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis.

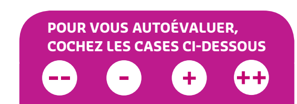
CRITÈRE 5.2

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :





L'ANIMATION ET LA GESTION DE L'ACTION S'APPUIENT SUR DES MÉTHODES, DES COMPÉTENCES ET DES RESPONSABILITÉS DÉTERMINÉES QUI PERMETTENT LA RÉALISATION EFFECTIVE ET OPTIMALE DE L'ACTION.



CRITÈRE[G] 5.3 : L'ACTION COMPORTE UN SUIVI PERMETTANT D'ÉVENTUELS RÉAJUSTEMENTS.

5.3.1 **L'action est divisée en étapes de réalisation incluant systématiquement un point d'étape, fondé sur le recueil de données préalablement identifiées, qui permet de procéder à des réajustements éventuels.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *existe-t-il un document prévisionnel qui récapitule les différentes phases et les dates clefs (calendrier, diagramme, logigramme, etc.) ?*

5.3.2 **L'acquisition régulière des connaissances nécessaires à la mise en œuvre de l'action est organisée.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-il prévu un bilan des besoins, la mise en place de formation, des échanges de pratiques, des réunions, une veille documentaire pour actualiser les données, etc. ?*

5.3.3 **Le processus de suivi est réactif et permet de prendre en compte rapidement des évènements inattendus.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *avez-vous défini des modalités pour contacter facilement les responsables de l'action ? Est-il possible de prendre rapidement des décisions, etc. ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 5.3 ○ ○ ○ ○

AIDE MÉMOIRE : Concrètement, sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis.



CRITÈRE 5.3

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :





L'ANIMATION ET LA GESTION DE L'ACTION S'APPUIENT SUR DES MÉTHODES, DES COMPÉTENCES ET DES RESPONSABILITÉS DÉTERMINÉES QUI PERMETTENT LA RÉALISATION EFFECTIVE ET OPTIMALE DE L'ACTION.

POUR VOUS AUTOÉVALUER, COCHEZ LES CASES CI-DESSOUS

-- | - | + | ++

CRITÈRE[G] 5.4 : L'ACTION S'INSCRIT DANS DES APPROCHES GLOBALE ET DURABLE.

5.4.1 **L'action n'est pas une intervention isolée auprès d'un individu ou d'un groupe mais s'inscrit dans un continuum d'actions, en amont, pendant et en aval.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que vous envisagez une action de formation à l'issue du projet ? Proposez-vous si besoin une orientation vers le soin ou un accompagnement pour l'accès aux droits à un bénéficiaire ?*

5.4.2 **Le recueil de données et la valorisation des résultats et des expériences sont conçus pour contribuer à la réflexion sur la durabilité de l'action, son extension ou sa reproductibilité.** ○ ○ ○ ○

PAR EXEMPLE : *est-ce que le recueil de données porte sur les conditions d'implantation et sur l'analyse de faisabilité de votre action? Analysez-vous votre action en pensant à ce qu'il serait utile de transmettre à d'autres porteurs de projets qui voudraient mettre en place ce type d'action ?*

VOTRE APPRÉCIATION GÉNÉRALE SUR LE CRITÈRE 5.4 ○ ○ ○ ○

AIDE MÉMOIRE : Concrètement, sur quoi vous basez-vous pour cocher cette case d'appréciation ? Donnez des exemples précis.

5



CRITÈRE 5.4

POINTS FORTS ET POINTS À AMÉLIORER :

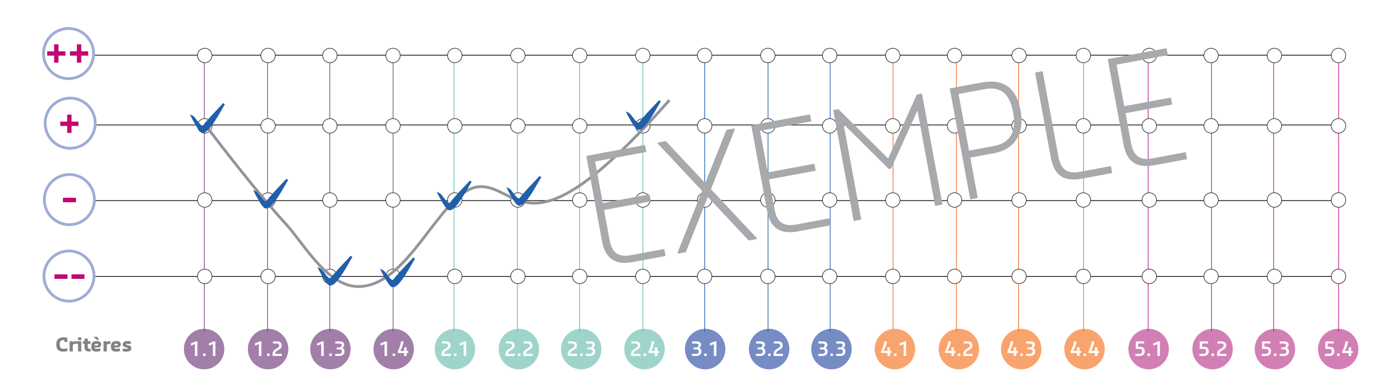
5

Si vous le souhaitez, vous pouvez compléter par des CRITÈRES COMPLÉMENTAIRES spécifiques à votre association.

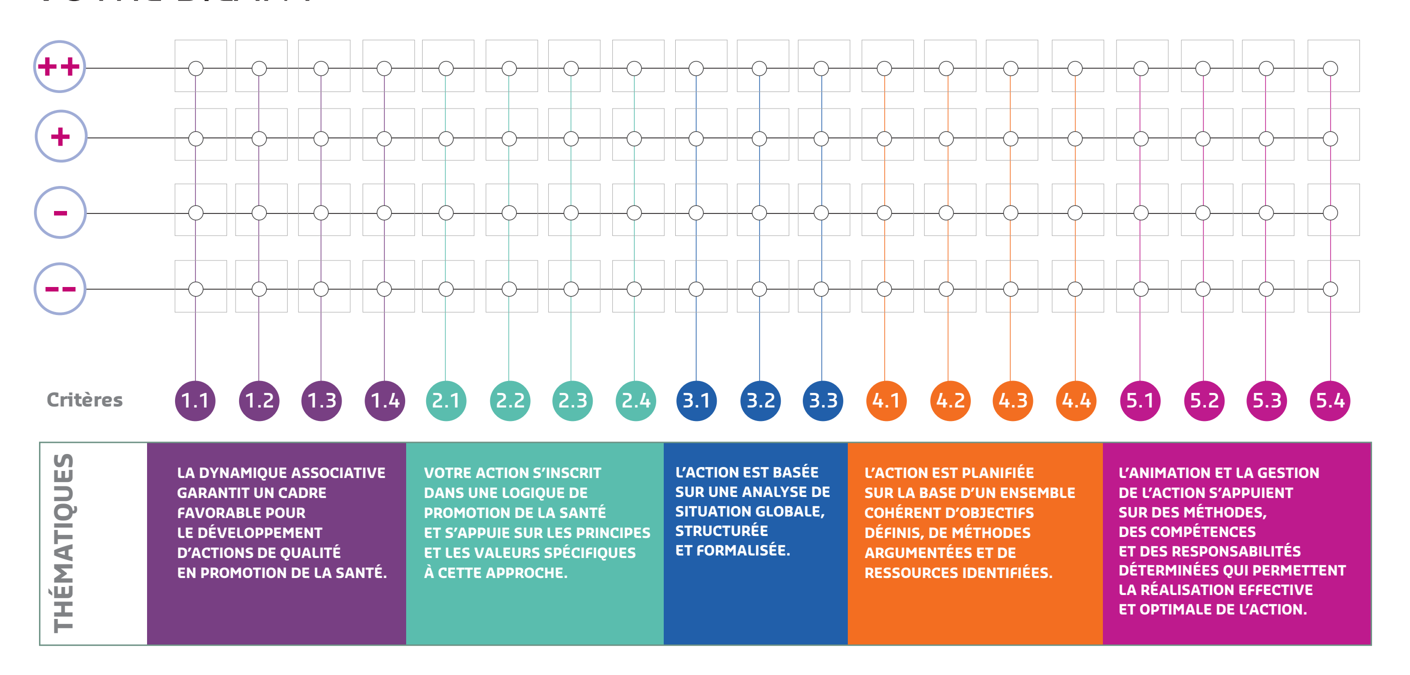
BILAN

COMMENT REMPLIR ET TRACER LE BILAN ?

Pour chaque critère, reportez l'appréciation générale (++/+/-/--) que vous avez cochée lors de votre autoévaluation, puis tracez une courbe en rejoignant les différents points entre eux.



VOTRE BILAN :



COMMENTAIRE SUR LE BILAN :

RAPPORT DE SYNTHÈSE
DE L'AUTOÉVALUATION DE L'ACTION

Cette partie vous permet de rassembler les principaux éléments issus de l'autoévaluation.

COMMENT S'EST DÉROULÉE CETTE AUTOÉVALUATION ?

Qui a participé à cette démarche d'autoévaluation ?

Quelles ont été les modalités d'organisation ?

PAR EXEMPLE : *temps individuels/temps collectifs, réunions spécifiques (dates), etc.*

Comment percevez-vous cette démarche ?

PAR EXEMPLE : *quels ont été les principaux points de consensus et les points qui ont suscité le plus de débats dans l'équipe ? Quelles réactions ont été suscitées par la démarche ? Quels effets, parfois inattendus, avez-vous identifiés ?*

POINTS FORTS/POINTS À AMÉLIORER

Pour remplir ces rubriques, il est essentiel de vous appuyer de manière rigoureuse sur les différentes appréciations et constats que vous avez posés. Pour cela, vous pouvez utilement commencer par reprendre chacune des grilles thématiques avant d'envisager une synthèse plus générale.

- Quels sont les points forts de l'action que vous avez identifiés ?



Quels sont les points à améliorer ? Préciser les leviers et les freins.

PROJET DE PLAN D'ACTIONS D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

L'autoévaluation que vous venez de réaliser vous a permis d'identifier des pistes d'amélioration. Comme il est peu réaliste d'aborder simultanément tous les axes d'améliorations, il s'agit désormais de définir des priorités et de commencer à envisager de quelle façon vous pourriez les mettre en œuvre. Ces décisions ne dépendent pas uniquement de l'équipe et doivent être discutées dans l'association. Dans certains cas, elles nécessitent une validation par les instances décisionnelles (conseil d'administration, etc.).

Le tableau ci-dessous ne constitue donc pas un plan d'actions définitif mais il vous permet de préparer des propositions pour construire ces échanges internes.

PROPOSITION D'AMÉLIORATION	QUI SERAIT CONCERNÉ ?	QUAND ?	QUELS SONT LES MOYENS À PRÉVOIR ?	À QUI FAUT-IL TRANSMETTRE CETTE PROPOSITION ?
Amélioration 1				
Amélioration 2				
Amélioration 3				
Amélioration 4				
Amélioration XX				

ANALYSE TRANSVERSALE

Cette rubrique est à compléter si l'association a autoévalué plusieurs actions avec cet outil.

L'objectif est double :

- identifier des points qui ont été mis en évidence de manière générale dans l'association ;
- relever des convergences ou des spécificités selon certains types d'actions.

Sur la base de cette analyse transversale, il peut être pertinent d'envisager des mesures générales pour modifier les pratiques ou l'organisation de l'association. Ces constats contribuent aussi à définir une « politique qualité »[G] dans votre association.

Constats communs à l'ensemble des actions (ou à la majorité de vos actions)

Constats concernant spécifiquement un type d'actions

PAR EXEMPLE : *quels sont les points forts/points à améliorer pour les actions de formation, pour les interventions collectives auprès de tel public, pour les actions d'accompagnement, etc. ?*

